

Contexte résidentiel et accès des femmes au statut de chef de ménage.

Par

NDOUMBE JEATSA Willy Stéphane

Chercheur associé CARE-IFA/IFORD¹

Tel: (+237)79 95 77 14

Email: ndoumbej@yahoo.fr

Yaoundé-Cameroun

Résumé :

De plus en plus, on observe le phénomène de femme chef de ménage en Afrique subsaharienne (Pilon 1996 ; Tichit, 1996). Les études menées jusque là se sont peu intéressées à l'impact du contexte local de résidence sur l'accès des femmes au statut de chef de ménage, entraînant ainsi un biais car l'on suppose que tous les modèles sociaux, culturels et économiques sont identiques quel que soit le contexte de résidence. A cet effet, l'objet de la présente étude est de déterminer les facteurs individuels et contextuels de l'accès des femmes au statut de chef de ménage au Cameroun, tout en mesurant l'apport du contexte local de résidence. De l'analyse multi-niveau des données de l'ECAM III, il ressort que bien : que la part de la variance attribuable aux départements reste relativement faible (4,69%), résider dans un département au Cameroun influence sur la chance pour une femme de devenir chef de ménage.

Mots clés : Femmes chef de ménage ; Analyse multi-niveau ; Cameroun.

Introduction

Du fait de la mondialisation et de la modernisation, la composition et la structure des familles au Sud du Sahara connaissent de plus en plus des mutations. L'on note de ces dernières l'émergence des formes de familles jusqu'à lors invisibles : les familles nucléaires, les familles recomposées, les familles transnationales et les familles monoparentales. Ce changement de la structure familiale, aussi observé dans la société traditionnelle conduit à de nouveaux statuts féminins. En effet, le statut de la femme dans le ménage représente la place que celle-ci occupe au sein du ménage. Elle a été longtemps épouse, fille, sœur ; mais aujourd'hui on la retrouve comme chef de ménage, statut qui était auparavant réservé exclusivement au sexe masculin (Pilon, 1996). On assiste partout dans le monde à une montée des ménages féminins². Les chiffres du rapport des Nations Unies permettent de mesurer l'ampleur du phénomène dans les différents espaces géographiques dans le monde "L'Afrique occupe une position intermédiaire : c'est en Amérique latine et dans les Caraïbes que la proportion des ménages féminins est la plus élevée approchant les 30 % ; elle avoisine les 25 % dans les régions développées et dépasse 20 % en Afrique, alors qu'elle n'atteint pas 15 % en Asie et dans le Pacifique"(Nations Unies, 1994, p. 18).

Trois principales grandes hypothèses ont émergé pour expliquer la croissance des taux de femmes chef de ménage dans les pays du Sud (Pilon, 1996). Les premières études ont orienté leurs travaux vers l'émergence de nouveaux types de ménages, de nouvelles organisations familiales centrées sur le noyau mère-enfants ; les secondes traduisent au

¹ Cellule d'Appui à la Recherche et à l'Enseignement des Institutions Francophones d'Afrique.

² Cette expression, "ménage féminin" est parfois utilisée pour désigner des ménages ayant une femme à leur tête

contraire l'autonomisation et l'empowerment des femmes qui remettent en questions des relations de genre qui leur sont défavorables ; les dernières études se sont intéressées aux concepts de féminisation de la pauvreté, de paupérisation des ménages pauvres (Moghadam, 1996 ; Paolisso et Gammage, les 11996), établissant ainsi une relation entre l'augmentation de la proportion des ménages ayant à leur tête une femme et la participation de plus en plus accrue de celles-ci aux activités du secteur informel peu rentable.

Plusieurs auteurs s'y sont intéressés : Déjà Marc Pilon à partir des dernières enquêtes et recensements de quelques pays Africains entre 1988 et 1994, dresse le bilan suivant : les extrêmes 65 % au Burkina Faso et 45,9 % au Botswana. A quelques exceptions près (Burundi, Tanzanie et Zambie entre 16 et 19 %), c'est en Afrique de l'Est et en Afrique australe qu'elles sont les plus élevées. Ces pourcentages y sont toujours supérieurs à 20 % et dépassent 30 % dans quatre pays (Kenya, Zimbabwe, Botswana, Namibie). Dans le reste du continent, les valeurs se situent presque partout en dessous de 20 % sauf au Congo (21,1 %), au Togo (26,4 %) et au Ghana (32,2 %). À l'instar du Burkina Faso, les pays de la zone sahélienne et du Maghreb présentent les proportions les plus faibles (avec un maximum de 15,5 % au Sénégal).

Locoh comme les agences internationales (Nations Unies, ONG etc.) s'intéresse en particulier à cette classe sociale, de la catégorie des « *femmes chefs de ménage* » qu'elles traitent en termes de « *groupe à risque* » ou « *population vulnérable* ». La vulnérabilité féminine est caractérisée par l'extrême pauvreté dans laquelle elles vivent ainsi que la précarité et la paupérisation de leur ménage. C'est pourquoi Locoh comme les féministes cherchent à faire progresser les femmes dans leur contexte social, politique et économique, mais également dans la perception qu'elles ont d'elles-mêmes tout en dénonçant les éléments culturels sur lesquels sont fondés la domination masculine. Elle déclare que « *La pensée féministe cherche également à « libérer la femme » en leur donnant des outils pour s'affirmer comme des individus capables de contrôler leur propre corps, ceci passe par des réformes économiques et l'abolition de la division sexuelle du travail* ». Ainsi, aujourd'hui on assiste non pas seulement à une révolution silencieuse et importante sur le marché du travail, mais aussi à un cumul des rôles de celles-ci (rôles de reproduction et de production). Prenant cas du Cameroun, Tichit affirme qu'« *un ménage sur quatre était sous responsabilité féminine en 1998 alors que les femmes ne représentaient que 13,5% des chefs de ménage en 1976. En une génération leur proportion a presque doublé* »³. Pour elle la forte croissance des femmes chefs de ménage est due au développement des migrations de travail masculines, une instabilité matrimoniale accrue, une pratique croissante de la non cohabitation des conjoints dans les villes, un processus général d'émancipation féminine.

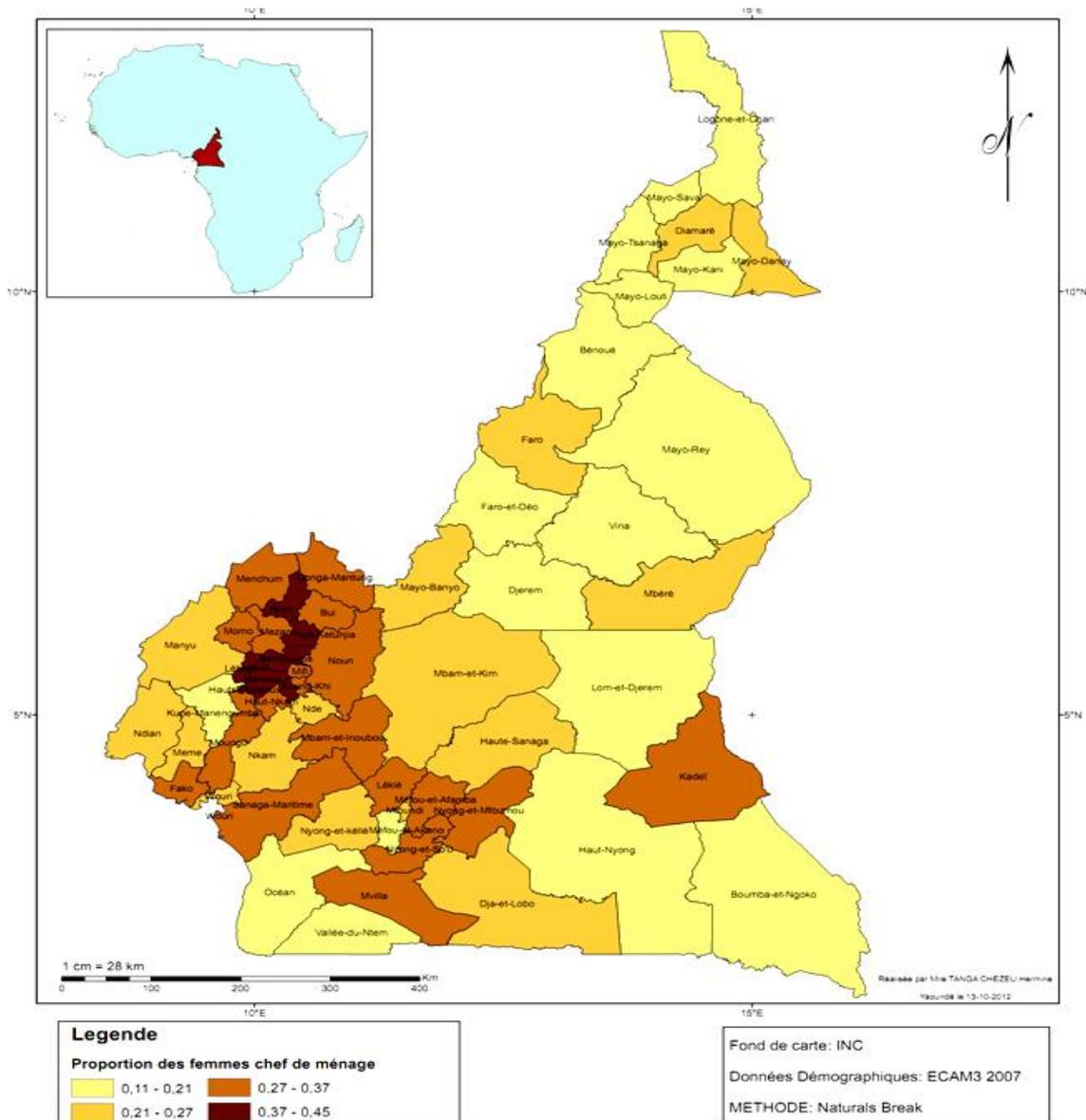
De tout ceci ; à savoir la féminisation croissante de la proportion des chefs de ménage, il convient pour nous de nous pencher sur ce sujet qui réside à la fois dans le caractère novateur dans l'approche méthodologique utilisée, en plus elle met un accent particulier à la problématique femme chef de ménage en Afrique et plus spécifiquement au Cameroun. Il devient nécessaire de chercher à comprendre quels sont les facteurs qui expliquent l'accès des femmes au statut de chef de ménage. L'important de s'en préoccuper et de s'y tourner pour atteindre les différents objectifs fixés par l'ODD 5 (Objectifs de Développement Durable) à

³ *La monoparentalité en Afrique : Etude de cas en milieu urbain Camerounais. Page 9*

savoir parvenir à l'égalité entre les sexes et autonomiser toutes les femmes et filles. Aussi, il faut avant tout prendre en compte le fait que "la situation des femmes chef de ménage et l'accroissement de leur nombre constituent d'abord un fait social en soi, porteur de changements au sein des sociétés, dans les relations de genre et dans la définition des rôles familiaux, dont il convient de rechercher les fondements et de mesurer la portée" (Pilon, 1996, p. 254). Ce qui laisse croire que l'augmentation de la proportion des femmes chefs de ménage est un fait social qui découle d'un changement dans la société traditionnelle et moderne en Afrique.

Cependant les travaux sus-évoqués n'ont pas pris en compte le contexte de résidence de celles-ci. On observe à partir des données de l'ECAM III que, les femmes chefs de ménage se retrouvent en majorité dans la région de l'ouest (36,2%) et du Nord-ouest (33,2%), et plus précisément dans les départements du Boyo (44,32%), de la menoua (43,1%), du bamboutos (44,9%), ngo (44,9%), lebialem (44,4%), et les hauts plateaux (44,4%). Le phénomène est le plus faible dans la région du Nord (15,65%) et plus spécifiquement les départements du mayo-rey (14,66%) et de la benoué (14,17%) (Carte 1).

Carte 1 : Femmes chefs de ménage par départements au Cameroun en 2007.



Ce qui rend précieux l'expression du contexte de résidence pour comprendre l'accès des femmes au statut de chef de ménage. Ainsi, on ne pourrait donc pas étudier l'accès des femmes au statut chef de ménage sans prendre en compte le contexte local dans lequel elles résident. De même, d'un point de vue purement méthodologique, les erreurs d'interprétation (erreurs écologiques et atomistiques) seront réduites et donc une meilleure fiabilité des résultats grâce à la méthode d'analyse que nous utiliserons. La mesure de l'impact du contexte local de résidence sur le statut femme chef de ménage se fera par le biais des variables suivantes : le milieu de résidence et la région de résidence. D'où la question de recherche suivante : Dans quel sens le contexte local de résidence participe-t-il à la compréhension de l'augmentation des femmes chef de ménage au Cameroun ? Mieux quel est l'impact du contexte local de résidence sur le statut de femme chef de ménage ?

L'objectif de cette étude est de déterminer les facteurs explicatifs de l'accès des femmes au statut femme chef de ménage au Cameroun afin de permettre aux décideurs une meilleure action dans l'atteinte de l'ODD 5. Plus spécifiquement ; il s'agira de déterminer s'il existe des différences dans l'accès des femmes à ce statut qui s'explique par le contexte local de résidence. Si oui comment se traduisent-elles ? Mettre en évidence les caractéristiques individuelles et contextuelles de la femme dont le rôle est d'accroître ou de réduire la probabilité de devenir chef de ménage.

A cet effet, nous allons d'une part présenter les données et les différentes méthodes utilisées pour l'analyse de ces données, et d'autre part montrer les résultats obtenus.

DONNEES ET METHODES UTILISEES

Données utilisées

Pour mener à bien cette étude, nous utilisons les données de la troisième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM III) ; enquête réalisée en 2007 au Cameroun. Notre population cible est constituée au niveau 1 de 14068 (Tableau 1) femmes âgées de 15 ans et plus, se trouvant dans les 58 départements (contextes de résidence). La variable dichotomique, *statut de la femme dans le ménage*, est notre variable dépendante qui, prend la modalité 1 lorsque la femme est chef de ménage et 0 pour toutes les autres modalités de cette variable (fille, conjointe etc.).

Concernant les modalités des variables indépendantes ou explicatives on a, au niveau individuel le niveau d'instruction (*sans niveau, primaire, secondaire et supérieur*), la situation dans la profession (*indépendantes, salariées, non rémunérées et inactives*), le niveau de vie (*pauvres et riches.*), l'état matrimonial (*célibataire, mariée monogame, mariée polygame, veuves et séparées/divorcées*), la religion (*Catholique, Protestant, Musulman, Animistes/Pas de religion, Autre chrétien/religion*) et l'âge (*moins de 25 ans ou adolescent et jeune, 25-60 ans ou adulte et 60 ans et plus ou femmes âgées*) de la femme. Au niveau du contexte local de résidence, on a le milieu de résidence (*Urbain et rural*), la région de résidence (*capitales, grand nord, hauts plateaux et le grand sud*).

Tableau 1 : Statut de la femme en fonction des caractéristiques individuelles et des caractéristiques du contexte local de résidence.

Variables et modalités		Statut de la femme				Total
		fcm		Autres femmes		
		%	Effectifs	%	Effectifs	
Caractéristique individuelle de la femme						
Activité	Salariée	44,3	113	55,7	142	255
	Indépendant	34,2	2374	65,8	4571	6945
	Non rémunéré	1,3	37	98,7	2832	2869
	Inactif	10,4	414	89,6	3585	3999
Niveau d'instr	Sans niveau	25,3	1023	74,7	3016	4039
	Primaire	21,4	894	78,6	3281	4175
	Secondaire	16,2	857	83,8	4439	5296
	Supérieur	30,0	163	70,0	381	544
Nivie	Pauvre	16,6	620	83,4	3353	3973
	Riche	23,0	2318	77,0	7777	10095
Religion	Catholique	22,6	1267	77,4	4327	5594
	Protestant	24,3	948	75,7	2953	3901
	Musulman	13,8	411	86,2	2552	2963
	Aut religion chr	19,7	169	80,3	686	855
	Sans relig/anim	18,9	143	81,1	612	755
Etat matrimonial	Célibataire	16,5	735	83,5	3712	4447
	Mariée mono	7,0	398	93,0	5245	5643
	Mariée poly	17,0	276	83,0	1351	1627
	Veuve	69,1	1197	30,9	535	1732
	div/sép	53,9	332	46,1	284	616
Age	Ado et jeune	5,0	245	95,0	4683	4928
	Adulte	26,7	2166	73,3	5934	8100
	Vieille	50,4	511	49,6	502	1013
Caractéristique du contexte de résidence de la femme						
milres	Urbain	20,2	1923	79,8	7591	9514
	Rural	22,3	1015	77,7	3539	4554
Région de rés	Capital	18,5	469	81,5	2069	2538
	Grand Nord	13,7	527	86,3	3323	3850
	Haut plateau	27,4	936	72,6	2477	3413
	Grand Sud	23,6	1006	76,4	3261	4267
Total		20,9	2938	79,1	11130	14068

Source : Traitement ECAM 2007

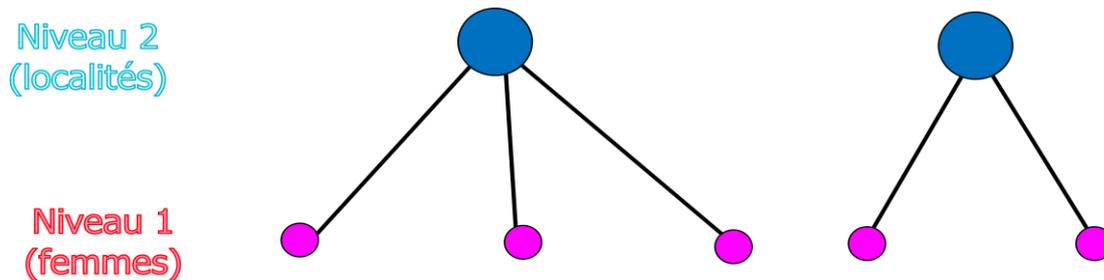
L'examen du Tableau 1 montre que les femmes chefs de ménage sont en majorité salariées (44,31%) et indépendantes (34,18%), c'est-à-dire Commerçantes, agricultrices etc. Toutefois, le phénomène est moins répandu chez les femmes non rémunérées (1,29%). On observe ici que le phénomène est plus répandu chez les femmes de niveau supérieur (29,96%) suivi des femmes sans niveau (25,33%). Le phénomène est plus faible chez les femmes de niveau secondaire (16,18%). Le phénomène est plus prononcé chez les riches (22,96%) que chez les pauvres (15,61%). En ce qui concerne l'état matrimonial, on observe une forte disparité du phénomène, en effet il est beaucoup plus répandu chez les veuves (69,11%), suivi ensuite des femmes divorcées et séparées (53,90%), tandis qu'à l'opposé le phénomène est très faible chez les femmes mariées monogames (7,05%). Pour ce qui est de la religion, on retrouve les femmes chefs de ménage beaucoup plus chez les protestants et les catholiques

avec respectivement 24,30% et 22,65%. Le phénomène est moindre chez les musulmans (13,87%). Parmi les adolescentes et les jeunes femmes seulement 4,97% des femmes sont chefs de ménages, contre 26,74% et 50,44% chez les femmes adultes et les femmes âgées. L'examen du contexte local de résidence montre que le phénomène femme chef de ménage est plus répandu en milieu rural qu'en milieu urbain (22,29% contre 20,21%). La répartition du phénomène montre qu'il est en majorité présent dans la région des hauts plateaux (27,42%), suivit ensuite du grand Sud (23,58%), ensuite les capitales (18,48%). Il est le plus faible dans la région du grand Nord (13,69%).

Méthodes d'analyse

Nos données présentent une structure hiérarchique (Bressoux, Coustère, Leroy, 1997), pour mieux expliquer et appréhender l'accès des femmes au statut de chef de ménage au Cameroun, l'analyse logistique multi-niveau à 02 niveaux : niveau 1 les caractéristiques de la femme, niveau 2 ceux du contexte local de résidence de celle-ci.

Schéma 1 : Structure hiérarchique des données.



Quatre modèles ont été soumis à l'analyse multi niveaux. Le premier, inconditionnel, n'inclut aucune variable et ne spécifie que l'intercept aléatoire. Le deuxième dit modèle général ajoute les variables de niveau individuel au modèle inconditionnel. Le troisième modèle ajoute les facteurs du niveau contextuel et le modèle final qui comprend toutes les variables individuelles et contextuelles. Dans le cadre de notre étude les modèles d'analyse utilisés sont :

Le modèle 1 ou inconditionnel

$$\text{logit } P_{ij} = \log \left(\frac{P_{ij}}{1-P_{ij}} \right) = \beta_{0j} \quad (\text{Modèle au niveau individuel})$$

$$\beta_{0j} = \gamma_{00} + \mu_{0j} \quad (\text{Modèle au niveau du contexte local de résidence})$$

$$\text{logit } P_{ij} = \gamma_{00} + \mu_{0j} \quad (\text{Modèle inconditionnel})$$

P_{ij} : Probabilité d'être chef de ménage pour la femme i au sein du contexte local de résidence j .

β_{0j} : Probabilité pour une femme d'être chef de ménage au sein du contexte local de résidence j .

γ_{00} : Probabilité pour une femme d'être chef de ménage dans la population totale.

μ_{0j} : C'est l'erreur aléatoire contextuelle.

σ_{μ}^2 : représente la variance entre les contextes

Outre l'estimation de la variance de l'intercept aléatoire, les modèles incluent des coefficients de corrélation intra-classe. Si la variance de l'intercept reflète l'hétérogénéité entre les groupes, ces coefficients représentent le ratio de la variance intergroupe à la variance totale et reflètent le niveau d'homogénéité au sein d'un groupe. Les indices de corrélation intra-groupe obtenus grâce à une décomposition de la variance ne sont possibles qu'après l'application du modèle inconditionnel.

Dans le cas des modèles logit multi niveaux, l'erreur aléatoire au niveau individuel ne s'obtient pas de la même manière que celle des groupes de niveau supérieur. On postule par conséquent l'hypothèse d'une variation binomiale au premier niveau, ce qui contraint la variance au niveau inférieur égale à l'unité. Si l'on ne peut pas mesurer directement la variance du premier niveau, il est cependant possible de calculer le coefficient de corrélation intra-groupe. Nous allons estimer les coefficients de corrélation intra-groupe pour le niveau 2 et par la formule suggérée par (Snijders et Bosker, 1999)⁴.

$$\rho_i = \frac{\sigma_\mu^2}{\sigma_\mu^2 + \pi^2/3} \quad \text{C'est la proportion liée à la variabilité des femmes chefs de ménage qui}$$

est entre les contextes locaux de résidence.

Pour saisir la probabilité associée à la valeur de la constante obtenue nous allons utiliser la formule suivante :

$$P_{ij} = \frac{1}{1 + \exp^{-(\gamma_{00} \pm z\sigma_\mu)}}$$

Modèle 2 ou général : on introduit les variables du niveau individuel.

$$\text{Niveau 1 : } \mathit{logit} P_{ij} = \beta_{0j} + \sum_{p=1}^P \beta_{pj} X_{pij}$$

$$\text{Niveau 2 : } \beta_{0j} = \gamma_{00} + \mu_{0j}$$

$$\text{Modèle 2 : } \mathit{logit} P_{ij} = \gamma_{00} + \sum_{p=1}^P \beta_{pj} X_{pij} + \mu_{0j}$$

Modèle 3 ou conditionnel : on introduit les variables du niveau 2.

$$\text{Niveau 1 : } \mathit{logit} P_{ij} = \beta_{0j}$$

$$\text{Niveau 2 : } \beta_{0j} = \gamma_{00} + \sum_{q=1}^Q \gamma_{0q} Z_{pj} + \mu_{0j}$$

$$\text{Modèle 3 : } \mathit{logit} P_{ij} = \gamma_{00} + \sum_{q=1}^Q \gamma_{0q} Z_{pj} + \mu_{0j}$$

Modèle 4 ou final : on introduit les variables du niveau 1 et du niveau 2.

$$\text{Niveau 1 : } \mathit{logit} P_{ij} = \beta_{0j} + \sum_{p=1}^P \beta_{pj} X_{pij}$$

$$\text{Niveau 2 : } \beta_{0j} = \gamma_{00} + \sum_{q=1}^Q \gamma_{0q} Z_{pj} + \mu_{0j}$$

$$\text{Modèle 4 : } \mathit{logit} P_{ij} = \gamma_{00} + \sum_{p=1}^P \beta_{pj} X_{pij} + \sum_{q=1}^Q \gamma_{0q} Z_{pj} + \mu_{0j}$$

⁴ BRESSOUX Pascal, (2010), « Modélisation statistique appliquée aux sciences sociales », éditions De Boeck Université, P 411.

Significativité des paramètres : Test de Wald.

Dans le modèle logistique multiniveau pour tester la significativité des coefficients nous allons utiliser le test de Wald à un degré de liberté qui est égal au carré de son coefficient b sur le son erreur-type S_b : $\chi^2_{wald} = \left(\frac{b}{s_b}\right)^2$ soit le carré de la statistique de student.

La statistique du chi2 de Wald suit asymptotiquement une loi de chi2 à un degré de liberté. Pour un seuil de significativité $\alpha = 0,05$ l'hypothèse nulle est rejetée lorsque sa valeur est supérieur ou égale à 3,84⁵.

RESULTATS DE L'ETUDE

Facteurs individuels et contextuels associés au statut de femme chef de ménage

Le modèle 1 du tableau 2 ci-dessous montre que la variance aléatoire de l'accès des femmes au statut chef de ménage est de 0,162 (écart-type 0,035), et est significatif. Cependant, étant donné l'absence des variables, les différences entre les groupes de ce modèle pourraient être dues aux facteurs individuels attribuables aux femmes ou à d'autres facteurs contextuels non mesurés.

Compte tenu des variables de niveau individuel (Modèle 2 du tableau 2), qui sont toutes significativement associées au statut femmes chefs de ménage, les femmes non rémunérées et les femmes inactives ont respectivement 97% et 78% moins de chance de devenir chef de ménage que leurs homologues indépendants. Aussi il n'y a pas de différence significative dans l'accès des femmes au statut de chef de ménage entre les femmes indépendantes et salariées. Celles de niveau supérieur ont 1,69 fois plus de chance d'accéder au statut de femme chef de ménage que les autres femmes qui sont de niveau secondaire, à contrario les femmes de niveau primaire ont 20% moins de chance d'accéder au statut chef de ménage que leurs homologues de niveau secondaire. Les femmes de niveau de vie pauvre ont 49% moins de chance de devenir chef de ménage que les autres femmes de niveau de vie riche. S'agissant de la religion, Les femmes musulmanes ont 36% moins de chance d'accéder au statut chef de ménage que les autres femmes qui pratiquent la religion catholique. Les femmes veuves, séparées ou divorcées, célibataires et mariées polygames ont respectivement 44,17 ; 24,07 ; 8,53 ; 3,86 fois plus de chance d'accéder au statut de chef de ménage que les autres femmes mariées monogames. Les femmes de moins de 25 ans ont 79% moins de chance d'accéder au statut de chef de ménage que les femmes âgées entre 25 et 60 ans. L'inclusion de facteurs de niveau individuel réduit la variance d'intercept aléatoire à 0,155. Toujours significative, cette valeur indique que si certaines différences entre les groupes peuvent être attribuées aux caractéristiques individuelles, une variation inexpliquée demeure entre les groupes.

⁵ 3,84=1,96² khi-deux lu au seuil de 5% et à 1 degré de liberté.

Tableau 1 : Rapport de côte du statut femme chef de ménage associé aux variables indépendantes.

Paramètres	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	odds ratios	chi2 wald	odd ratio	chi2 wald	odd ratio	chi2 wald	odd ratio	chi2 wald
Constantes	-1,31		-1,691		-1,492		-1,749	
	Caractéristiques individuelles							
	<i>Situation dans l'activité (réf indépendantes)</i>							
Salariés			1,32	2,68			1,31	2,6
Non rémunérées			0,03***	367,04			0,03***	369,91
Inactives			0,22***	383,55			0,22***	376,96
	<i>Religion (réf catholique)</i>							
Protestant			1,05	0,54			1,04	0,43
Musulman			0,64***	19,72			0,7***	12,46
Aut relig chrétien			0,9	0,81			1,11	0,75
Anim/sans religion			1,02	0,03			1,05	0,1
	<i>Niveau d'instruction (réf secondaire)</i>							
Sans niveau			0,8**	5,24			0,83*	3,69
Primaire			0,92	1,28			0,91	1,57
Supérieur			1,6***	12,71			1,63***	13,93
	<i>Etat matrimonial (réf marié monogames)</i>							
Célibataires			8,53***	667,26			8,52***	666,01
Mariés poly			3,86***	189,76			3,83***	191,69
Veuves			44,17***	1406,62			44,12***	1405,88
Divorcées/sép			24,07***	739,19			24,24***	324,41
	<i>Niveau de vie (réf riche)</i>							
Pauvre			0,51***	82,22			0,51***	84,49
	<i>Age (réf adulte)</i>							
Ado et jeune			0,21***	307,03			0,21***	302,76
Vieille			0,84*	2,43			0,81**	3,93
	Caractéristiques du contexte local de résidence							
	<i>Milieu de résidence (réf urbain)</i>							
Rural					1,15***	6,66	1,17*	2,87
	<i>Régions de résidence (réf Grand Sud)</i>							
Capital					0,82	1,37	0,75	2,5
Grand Nord					0,53***	43,93	0,62***	13,75
Haut plateau					1,3***	8,00	1,33**	6,62
	Effets aléatoires							
Niveau 2: Variance des constants	0,162(0,035)		0,155(0,047)		0,042(0,014)		0,046(0,019)	
	***		***		***		**	
	Seuil de signification: *** p<1%; ** p<5%; * p<10%							

Le modèle 3 révèle que le milieu de résidence et la région de résidence sont significativement associés au statut femme chef de ménage. On observe que les femmes qui

résident dans les départements à majorité rurale ont 1,15 fois plus de chance de devenir chefs de ménage que celles qui résident dans les départements à majorité urbaine. On constate que par rapport aux femmes du grand sud, les femmes des hauts plateaux ont en moyenne 1,3 fois plus de chance d'être chef de ménage. Par contre les femmes qui résident dans la région du grand Nord ont en moyenne 47% moins de chance d'accéder au statut de chef de ménage que les autres femmes qui résident dans le grand sud. L'ajout des facteurs contextuels au modèle vide réduit néanmoins la variance de l'intercept aléatoire de 0,162 à 0,042. Le modèle reste toujours significatif ce qui montre que ces facteurs expliquent donc certaines, mais pas toute la différence entre les groupes.

Dans le modèle final, qui comprend toutes variables, l'effet du milieu de résidence est largement éliminé, toutefois les associations entre le statut femme chef de ménage et les caractéristiques individuelles demeurent relativement inchangées. Ce qui signifie qu'il existe une interaction entre le milieu de résidence des femmes chefs de ménage et leurs caractéristiques individuelles, donc la présence des facteurs individuels des femmes annihile l'effet du milieu de résidence. La variance de l'intercept aléatoire demeure significative, indiquant l'hétérogénéité entre les groupes compte tenu même des facteurs individuels et contextuels. Ainsi, il existe encore des variables au niveau du contexte qui entre en compte dans l'explication de l'accès des femmes au statut de chef de ménage.

Contexte résidentiel et femmes chefs de ménage

Dans la section précédente on a montré qu'il existe une part de la variabilité du statut de femme chef de ménage attribuable aux caractéristiques du contexte local de résidence et le calcul de la corrélation-intra classe montre que 4,7% de la variance totale est attribuable au contexte local. Il est important de voir comment se comporte le modèle 1 lorsqu'on y ajoute toutes les variables explicatives retenues au niveau individuel. L'introduction des variables individuelles réduit la variance du contexte local de résidence, passant de 0,162 dans le modèle à vide à 0,155 dans le modèle 2 qui lui reste toujours significatif. Ces variables introduites permettent de déterminer la part de la variance contextuelle attribuable aux caractéristiques individuelles, ainsi la proportion de la variation entre les contextes attribuables aux facteurs individuels des femmes est de 4,32%.

L'introduction des variables du contexte local de résidence dans le modèle 1 réduit la variance contextuelle passant de 0,162 à 0,042 tout en restant toujours significatif. Dans ce modèle la proportion de la variation entre les contextes attribuables aux facteurs contextuels (tableau 3) est de 74,10%.

Tableau 3: Variances et Corrélation intra-classe.

<i>Modèle</i>	<i>Modèle 1</i>	<i>Modèle 2</i>	<i>Modèle 3</i>
<i>Variance</i>	0,162	0,155	0,042
<i>%</i>		4,32	74,10
<i>ρ_i</i>		4,7%	

Discussions des résultats

Le contexte local de résidence des femmes influence l'accès de celles-ci au statut chef de ménage en raison des contextes sociaux et culturels différents dans chaque département. Cette influence est perçue à travers le milieu de résidence des femmes et leur région de résidence ; en effet bien que la part de la variance attribuable aux départements reste relativement faible (4,69%), résider dans un département au Cameroun influence sur la chance pour une femme de devenir chef de ménage.

S'agissant du milieu de résidence des femmes, elles ont la même chance d'accéder aux statuts de chefs de ménages qu'elles résident dans les contextes à majorité urbaine ou à majorité rurale. Pour ce qui est du contexte à majorité rural ceci s'explique tout simplement par le fait ces départements sont encore fortement ancrés dans les traditions, de nombreuses pratiques telles que les migrations et la surmortalité masculine, la forte présence des ménages polygamiques en zone rurale peut aussi expliquer ce résultat. L'augmentation de la probabilité pour une femme qui réside dans les hauts plateaux peut être expliquée par le fait que ces femmes sont assez autonomes, en effet elles assurent seules l'éducation de leurs enfants, en pratiquant le commerce ou l'agriculture. De même comme celles des hauts plateaux, les femmes vivants en capitale ont une forte propension à devenir chef de ménage, en effet, c'est dans les capitales qu'on rencontre le plus de femmes dotées d'un fort capital humain et d'une forte intégration sur le marché du travail. Par contre celles qui résident dans le Grand nord ont moins de chance de d'accéder au statut de chef d

Certains résultats vont dans le sens attendu, les femmes chefs de ménage sont généralement des femmes indépendantes et salariées qui sont à la charge de leurs ménages, de même les femmes de niveau de vie riche ; en effet, comme Locoh l'affirme, le cumul des rôles de production et de reproduction leurs donnent un meilleur statut au sein du ménage parce qu'elles détiennent le pouvoir économique ce qui leur procure une certaine autonomie et donc le pouvoir de décision au sein du ménage. Celles de niveau supérieure sont plus apte à devenir chef de ménage, ce résultat ne nous surprend guère, une scolarisation élevée de la femme entraîne un degré de modernité culturelle élevé, de ce fait conduit celle-ci à une indépendance, indépendance dans ses idées, à imposer son point de vue. Toutefois on observe un effritement des valeurs et mœurs de la famille traditionnelle ceci se caractérise par une instabilité matrimoniale (Tichit, 1996) accrue (divorces, le phénomène de deuxième bureau, le célibat définitif etc.). L'état matrimonial est la variable la plus discriminante de l'accès des femmes au statut de chef de ménage en effet elle envoie directement certaines femmes par divorce ou par veuvage à l'état de chef de ménage, ce sont les femmes chefs de ménage de droit.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Au terme de cette étude, nous retiendrons que l'accès des femmes au statut de chef de ménage est une situation complexe freinée par les pesanteurs socioculturelles ou les discriminations (religion, niveau d'instruction) selon le genre qui pèsent sur la femme. Cependant elle est accentuée par l'intégration de celles-ci sur le marché du travail et une forte dotation en capital humain (statut socioprofessionnel, niveau d'instruction). La nature exacte

de ces liens diffère beaucoup d'un contexte local à l'autre, ceci découlant du fait que chaque contexte a sa propre réalité pour ce qui concerne le statut de la femme. Le plus value de notre étude en rapport avec les études antérieures sur les femmes chefs de ménage est l'intégration dans l'explication du contexte local de résidence des femmes. Nous avons montré que le contexte local de résidence des femmes agit significativement sur la probabilité de celles-ci à devenir chef de ménage, il est vrai que la contribution du contexte local est relativement faible (4,69%), cependant l'introduction des variables du contexte dans le modèle vide contribuent à expliquer à (74,10%) la variabilité observée entre les contextes. Ainsi on ne saurait donc observer les femmes chefs de ménage sans prendre en compte le contexte local de résidence de celles-ci.

Il est à rappeler que notre but n'est pas de rendre toute les femmes chefs de ménage tout au contraire, les femmes chefs de ménage est un indicateur d'autonomisation ou d'indépendance de la femme. L'idéal serait d'accroître le nombre de femmes autonomes scolarisées et celles qui travaillent de manière qu'elles puissent contribuer à la prise en charge d'elles même, de leurs ménages sans néanmoins créer une instabilité matrimoniale au sein de la société traditionnelle.

Les recommandations formulées portent sur deux aspects : les actions à mener dans les contextes extrêmes pour rendre possible l'atteinte de l'ODD 5 et les nouvelles orientations de recherche pour mieux appréhender le phénomène étudié dans les prochaines années.

Sur le plan de l'action à mener

- ✓ Encourager la scolarisation et le travail des femmes : en offrant par exemple des bourses pour les filles qui vont à l'école et une formation professionnelle adéquate dans les contextes de la région du grand Nord.
- ✓ Renforcer le cadre juridique en vue de l'élimination de toutes sortes de discrimination de la femme par rapport à l'homme.

Sur le plan des perspectives de recherche

- ✓ Encourager les institutions en charge de la collecte des données à collecter les informations en tenant en compte les niveaux d'analyse (géographique ou administrative).
- ✓ Dans les prochaines études, pour pouvoir mieux expliquer l'accès des femmes au statut de chef de ménage il serait judicieux de prendre en compte les données biographique pour mieux ressortir les causes de l'accès des femmes au statut de chef de ménage.
- ✓ De même, l'étude des femmes chefs de ménage dans les cas où la femme vit avec son conjoint sera plus intéressante et rendra les résultats plus fins.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Articles dans des revues

- i. TICHIT Christine, (1996), « entre modernité et tradition : les femmes chefs de ménage », in femmes, famille et développement, Pop Sahel, vol n° 24, pp. 31-34.
- ii. Mababou Kebe et Yves Charbit, (2007), «Genre et vulnérabilité au Sénégal : les femmes chefs de ménage», Revue européenne des migrations internationales, vol. 23 - n°3.

Chapitres d'ouvrage

- iii. BRESSOUX Pascal, et al. (1997), « Les modèles multi-niveaux dans l'analyse écologique : le cas de la recherche en éducation. » In: Revue française de sociologie. pp. 67-96.
- iv. COURGEAU Daniel, BACCAÏNI Brigitte, (1997), « Analyse multi-niveaux en sciences sociales ». In: Population, 52e année, n°4, pp. 831-863.
- v. PILON et al, (1997), « les femmes chefs de ménages : aperçu général et études de cas», in : PILON Marc et al. , Ménage et famille en Afrique : Approches des dynamiques contemporaines, CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, les études du Ceped n° 15, 424 p.
- vi. PILON Marc, (1996), « Les femmes chefs de ménage en Afrique : état des connaissances », in : Jeanne Basilliat, femmes du Sud, chefs de famille. P. 235-256, les éditions Karthala, 387 p.

Ouvrages

- i. BRESSOUX Pascal, (2010), « Modélisation statistique appliquée aux sciences sociales », éditions De Boeck Université.
- ii. COURGEAU Daniel, (2004), « Du groupe à l'individu : Synthèse multi-niveau », éditions ined, 53 P.
- iii. DINAUCOURT Magalie, « Méthode d'analyse régionale sur données individuelles : Introduction aux modèles multi-niveaux », INSEE.
- iv. LOCOH Thérèse (1995), familles africaines, population et qualité de vie, paris, CEPED, 44 p. (Les dossiers du ceped n° 31).
- v. MARCHAND Alain, (2000), «L'analyse multi niveaux avec MlwiN », École de Relations industrielles, Université de Montréal Université de Montréal.

Documents de travail et rapports.

- i. *Analyse thématique du RGPH, 2011.*
- ii. *Rapport principal ECAM II, III*